

Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO le 19 janvier 2007 à Ouagadougou

Le 31^{ème} Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, initialement prévu le 22 décembre 2006, s'est tenu le 19 janvier 2007 à Ouagadougou, Burkina Faso.

A l'occasion de cette session d'une journée, il a été procédé à l'élection d'un nouveau Président de la Conférence, pour succéder au Président Mamadou Tandja du Niger, dont le mandat est arrivé à expiration au cours du sommet. Elu pour la première fois à ce poste en 2005, il avait vu son mandat renouvelé durant le dernier sommet.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, figuraient notamment l'examen du rapport annuel 2006 de la CEDEAO ainsi que du rapport issu de la 57^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenu à Ouagadougou en décembre 2006. Dans ce cadre, les ministres avaient approuvé entre autres le budget 2007 de la Commission de la CEDEAO et de ses Institutions et examiné des questions relatives au commerce, aux douanes et aux finances.

Par ailleurs, le rapport de la réunion des Ministres des télécommunications et le mémorandum sur la mise en place d'un mécanisme régional de prévention et de lutte contre la grippe aviaire en Afrique de l'ouest, ont figuré en bonne place dans l'ordre du jour du Conseil des Ministres.

Il a également été fait le point des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne ainsi que de l'état de mise en application du Protocole sur la Libre Circulation des Personnes et le Droit d'Etablissement.

Les Ministres avaient approuvé la mise en place d'unités pilotes de contrôle de la libre circulation des personnes au niveau de certains postes frontières, afin de veiller au respect des droits des citoyens. Ils avaient également marqué leur accord pour une simplification des procédures d'obtention de documents d'identification nationale par les ressortissants de la Communauté.

Le Conseil des Ministres, composé des ministres chargés de l'intégration économique et des affaires de la CEDEAO dans les Etats membres, a en outre adopté un mémorandum portant sur les paroles de l'Hymne de la CEDEAO.

Lors de ce Sommet, les Chefs d'Etat ont examiné le rapport émanant du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO, qui a procédé à une revue de la situation sécuritaire de la région.

Cet organe, composé des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de la CEDEAO, a fait des recommandations aux Chefs d'Etat en vue de contribuer au rétablissement de la confiance entre les principaux

protagonistes et lever ainsi les obstacles à la mise en œuvre du processus de paix en Côte d'Ivoire.

Le Conseil de Médiation et de Sécurité a par ailleurs exprimé sa satisfaction, en ce qui concerne l'évolution de la situation de trois pays sortis de conflit, notamment la Guinée Bissau, le Libéria et la Sierra Léone, où des efforts de reconstruction sont en cours. En outre, le Conseil a salué le rôle joué par les missions des Nations Unies et les partenaires au développement, dans la consolidation de la paix au Libéria et en Sierra Léone, tout en exhortant les autorités de Guinée Bissau à respecter leur engagement à tout mettre en œuvre afin d'améliorer la situation économique du pays.

Le Conseil de Médiation et de Sécurité s'est également félicité de la normalisation de la situation politique au Togo, ce qui a permis la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale élargi.

Les membres du Conseil de Médiation et de Sécurité ont convenu que le phénomène des migrations, dans toutes ses dimensions, exige une approche régionale concertée, d'autant qu'il est à l'origine des pertes énormes en ressources humaines subies par la région. En outre, ils ont invité la Commission de la CEDEAO à s'attaquer à la question des migrations intra régionales et poursuivre le dialogue avec les partenaires européens à ce sujet.

Après avoir noté que des élections présidentielles ou législatives sont prévues dans plusieurs Etats membres en 2007, les ministres ont invité la Commission de la CEDEAO à apporter l'appui nécessaire aux pays concernés pour l'organisation de ces élections.

La Commission de la CEDEAO, qui remplace le Secrétariat Exécutif, deviendra pleinement opérationnelle après ce Sommet. Elle se compose d'un Président, assisté d'un Vice-président et de sept Commissaires.

Cette transformation entre dans le cadre de la restructuration du Secrétariat Exécutif et des Institutions de la Communauté afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un seul espace et de contribuer à accélérer le processus d'intégration.

Elle nécessitera également l'adoption d'un nouveau régime juridique aux termes duquel les décisions arrêtées seront directement applicables aux Etats membres. La Commission sera ainsi en mesure de contribuer de manière plus efficiente aux efforts d'intégration et de développement de l'Afrique de l'Ouest.

Le Sommet a élu le Président Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président en exercice de la CEDEAO.